SIAHVY
Syndicat de l'Yvette

Comité Syndical
du Syndicat intercommunal pour l'Aménagement
Hydraulique de la Vallée de l'Yvette du
21 mai 2026
Le Comité Syndical, légalement convoqué en date du 13 mai 2026 s'est réuni à 18h30, salle des 2 lacs 91140 Villejust sous la présidence de Mr Michel BARRET, Président.

" EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS "

Etaient présents

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION COMMUNAUTE PARIS-SACLAY

	DELEGUES COMMUNAUX	DELEGUES E.P.C.I.
BALLAINVILLIERS	MM. VIVIEN, PANIZZOLI, suppléants	MM. VIVIEN, PANIZZOLI, suppléants
BURES-SUR-YVETTE	M.VERSEUX, Mme ALVES, titulaires	M.VERSEUX, Mme ALVES, titulaires
CHAMPLAN	MM. LECLERC, CHARTIER, titulaires	MM. LECLERC, CHARTIER, titulaires
CHILLY-MAZARIN	MM. PROPONET, POLICE, titulaires	MM. PROPONET, POLICE, titulaires
EPINAY-SUR-ORGE	M. COLLOT, titulaire	MM. COLLOT, FUTOL, titulaires
GIF-SUR-YVETTE	MM. CAUCHETIER, FASOLIN, titulaires	MM. CAUCHETIER, FASOLIN, titulaires
GOMETZ-LE-CHATEL	MM. HADJ-SAADI, DUMONT, titulaires	MM. HADJ-SAADI, DUMONT, titulaires
LA VILLE-DU-BOIS	M. NOFERI, Mme COUTE, titulaires	M. NOFERI, Mme COUTE, titulaires
LES ULIS		MM. ESPALIEU, DIOLE, titulaires
LONGJUMEAU	Mme GELOT, M. XAVIER, titulaires	Mme GELOT, M. XAVIER, titulaires
NOZAY	MM.PERRIER, MONMASSON, titulaires	MM.PERRIER, MONMASSON, titulaires
ORSAY	MM. DARMON, REYSS, titulaires	MM. DARMON, REYSS, titulaires
PALAISEAU	Mme GRAVELEAU, M. PAILLET, titulaires	Mme GRAVELEAU, M. PAILLET, titulaires
SAINT-AUBIN	M. ALI-BELHADJ, titulaire	MM. ALI-BELHADJ, MOURET, titulaires
SAULX-LES-CHARTREUX	MM. AUGER, BAZILE, titulaires	MM. AUGER, BAZILE, titulaires
VILLEBON-SUR-YVETTE	MM. LEHOUSSEL, MORIN, titulaires	MM. LEHOUSSEL, MORIN, titulaires
VILLEJUST	MM. TRICKOVSKI, titulaire	M. DUBOIS, suppléant
VILLERS-LE-BACLE	M. BILLON, Mme EYMARD, titulaires	M. BILLON, Mme EYMARD, titulaires

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

	DELEGUES COMMUNAUX	DELEGUES E.P.C.I.
MAGNY-LES-HAMEAUX	M.DELAPORTE, MME BENDRISS, titulaires	M. BRIERE, titulaire
LA VERRIERE	/	M. RAOUL, titulaire

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE

	DELEGUES COMMUNAUX	DELEGUES E.P.C.I.
CHEVREUSE	M. TEXIER, Mme HERY-LE PALLEC, titulaires	M. TEXIER, Mme HERY-LE PALLEC, titulaires
CHOISEL	Mme VARIN GAHREN, M. LEFEVRE, titulaires	Mme VARIN GAHREN, M. LEFEVRE, titulaires
DAMPIERRE-EN-YVELINES	Mme CAUZOT, suppléante	Mme CAUZOT, suppléante
LE-MESNIL-SAINT-DENIS	Mme DEZ, titulaire	Mme DEZ, titulaire
SAINT-FORGET	MME GAUTHERON BRUNEAU, DE BRYAS, titulaires	MME GAUTHERON BRUNEAU, DE BRYAS, titulaires
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	MM.BEDOUELLE, RIOULT, titulaires	MM.BEDOUELLE, RIOULT, titulaires
SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	MM. BAVOIL, VABRE, titulaires	MM. BAVOIL, VABRE, titulaires
SENLISSE	M. CHAMBAULT, titulaire, M. PAVAN, suppléant	M. CHAMBAULT, titulaire, M. PAVAN, suppléant
MILON-LA-CHAPELLE	/	M. HAMON, titulaire, Mme LEPRONT, suppléante
LEVIS-SAINT-NOM	/	M. CAPRON, titulaire, Mme BOURGEOIS, suppléante

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RAMBOUILLET TERRITOIRE

	DELEGUES COMMUNAUX	DELEGUES E.P.C.I.
CERNAY-LA-VILLE	/	Mme CHERET, M. SANTINHO, titulaires
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS		
	DELEGUES COMMUNAUX	**DELEGUES E.P.C.I.**
BOULLAY-LES-TROUX	Mme DEBREGEAS, M. GUILLON, titulaires	Mme DEBREGEAS, M. GUILLON, titulaires
GOMETZ-LA-VILLE	Mme HUOT-MARCHAND, M. TAGHIAN, titulaires	Mme HUOT-MARCHAND, M. TAGHIAN, titulaires
LES MOLIERES	M. GRUFEILLE, Mme BELIN, titulaires	M. GRUFEILLE, Mme BELIN, titulaires
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	M. DUARTE, Mme ROYANT, titulaires	M. DUARTE, Mme ROYANT, titulaires
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VERSAILLES GRAND PARC		
	DELEGUES COMMUNAUX	**DELEGUES E.P.C.I.**
CHATEAUFORT	MM. BERQUET, LEGRAND, titulaires	MM. BERQUET, LEGRAND, titulaires
METROPOLE DU GRAND PARIS		
	DELEGUES COMMUNAUX	**DELEGUES E.P.C.I.**
SAVIGNY-SUR-ORGE	Mme PLAZA, M. DURAND, titulaires	
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIEVRE		
	DELEGUES COMMUNAUX	**DELEGUES E.P.C.I.**
MORANGIS	/	M. LEGRAND, Mme BRAZDA, titulaires

Absents représentés

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES		
	DELEGUES COMMUNAUX	**DELEGUES E.P.C.I.**
LA VERRIERE	/	Mme ROUSSEL (pouvoir à M. RAOUL)
SAINT AUBIN	M. COUTEAU, titulaire	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE		
	DELEGUES COMMUNAUX	**DELEGUES E.P.C.I.**
DAMPIERRE-EN-YVELINES	M. METZGER (pouvoir à Mme CAUZOT)	M. METZGER (pouvoir à Mme CAUZOT)
LE-MESNIL-SAINT-DENIS	M. ABOUT (pouvoir à Mme DEZ)	M. ABOUT (pouvoir à Mme DEZ)

Absents

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION COMMUNAUTE PARIS-SACLAY		
	DELEGUES COMMUNAUX	**DELEGUES E.P.C.I.**
LES ULIS	M. LE MAIRE, Mme la 1ère adjointe	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES		
	DELEGUES COMMUNAUX	**DELEGUES E.P.C.I.**
MAGNY-LES-HAMEAUX	/	M. TARBE, titulaire
METROPOLE DU GRAND PARIS		
	DELEGUES COMMUNAUX	**DELEGUES E.P.C.I.**
MORANGIS	Mme Le Maire, Mme la 1ère adjointe	Mme VERMILLET, M.le Président, titulaires
SAVIGNY-SUR-ORGE		MM. GONZALES, BENETEAU, titulaires
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIEVRE		
	DELEGUES COMMUNAUX	**DELEGUES E.P.C.I.**
SAVIGNY-SUR-ORGE	/	Mme la Présidente, M. le 1er Vice-Président
SYNDICAT DE L'ORGE, DE LA REMARDE ET DE LA PREDECELLE (SYORP)		

M. CHOLLEY François, titulaire

VICE-PRESIDENT, titulaire

PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 21 MAI 2026

La séance a été ouverte à 18h50 sous la présidence de M Michel BARRET, président sortant du SIAHVY, qui a déclaré les membres du comité syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

1) - APPEL NOMINAL

La plus âgée des membres présents du comité syndical, Mme Edwige HUOT-MARCHAND, a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 74 délégués présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie.

Elle a ensuite procédé à la lecture de l'ordre du jour et invité le comité syndical à procéder à l'élection du président. Elle a rappelé qu'en application des articles L. 5211-2, L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le comité syndical a désigné deux assesseurs :
M. Christian PROPONET, délégué de la commune de Chilly-Mazarin.
Mme Marie DE BRYAS, déléguée de la commune de Saint-Forget.

2) – TEST DES BOITIERS DE VOTE

Monsieur VILLANOVA, responsable informatique du SIAHVY présente aux délégués le dispositif de vote par boîtier électronique.
Un test de vote à bulletins secrets est effectué par les délégués.

3) – APPEL AUX CANDIDATS A L'ELECTION DU PRESDIENT DU SIAHVY

Mme HUOT-MARCHAND invite les candidats à l'élection du Président du SIAHVY à se faire connaître et indique être en possession de deux courriers de candidature :

- Un courrier de Mme Sandrine GELOT, déléguée de Longjumeau, en date du 8 mai 2026,
- Un courrier de M. Dominique BAVOIL, délégué de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, en date du 15 mai 2026.

Aucun autre candidat ne se déclare.

Mme HUOT-MARCHAND invite les deux candidats déclarés à prendre la parole, dans l'ordre chronologique de la réception de leur candidature et précise que le temps de parole qui leur est accordé sera limité à 10 minutes.

Mme GELOT, puis M. BAVOIL prennent la parole pour présenter leur candidature.

5) - DELIBERATIONS APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

N°CS-2026-16 – ELECTION DU PRESIDENT DU SIAHVY

Le Comité syndical,

VU le Code général des collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-2 et suivants, et L.2122-7,

VU les statuts du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette, modifiés par délibération du Comité syndical du SIAHVY du 27 mars 2019, approuvés par arrêté inter préfectoral n° 2019-PREF-DRCL-488 du 18 décembre 2019, et notamment l'article 7 fixant la composition du Comité syndical,

VU le procès-verbal de l'élection, annexé à la présente délibération,

CONSIDERANT que le quorum est atteint, le nombre de délégués présents formant la majorité des membres en exercice,

CONSIDERANT que Monsieur BARRET a appelé Madame HUOT-MARCHAND, délégué(e) de Gometz-la-Ville, doyenne d'âge des membres présents, afin de présider la séance pour qu'il soit procédé à l'élection du Président du Syndicat.

CONSIDERANT qu'après appel des candidats, Madame GELOT Sandrine et Monsieur BAVOIL Dominique se présentent à la présidence.

Premier tour de scrutin

Sont candidat(s) :

Madame GELOT, déléguée de Longjumeau et Monsieur BAVOIL, délégué de Saint-Rémy-lès-Chevreuse présentent leur candidature à la présidence du Syndicat.

Il est procédé au vote à bulletin secret dont le résultat est le suivant :

Nombre de voix : 135.....
A déduire : bulletins blancs : 0.....
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 135.....
Majorité absolue des suffrages exprimés : 68.....

Candidat	Nombre de voix
BAVOIL Dominique	70
COUTE Sandrine	2
GELOT Sandrine	63

Monsieur BAVOIL a obtenu 70 voix, soit la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin.

PROCLAME Monsieur Dominique BAVOIL, Président du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette.

DECIDE que le Président est immédiatement installé dans ses fonctions.

M. BAVOIL prend la présidence de la séance et propose au comité syndical de délibérer pour fixer à 15 le nombre de vice-présidents, soit le nombre maximal autorisé en application de l'article L 5211-10 du CGCT.

N°CS-2026-17 – COMPOSITION DU BUREAU DU SIAHVY

Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à la majorité (132 voix pour, 5 abstentions), la composition du Bureau syndical de la manière suivante : Président, 15 vice-présidents.

N°CS-2026-18 – ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DU SIAHVY

Le Président propose de procéder à l'élection des vice-présidents au scrutin secret.

Le comité syndical procède à l'élection du premier vice-président :
Le Président propose la candidature de Mme GELOT.
Mme GELOT est élue avec 125 voix.

Le comité syndical procède à l'élection du 2ème vice-président :
Le Président propose la candidature de M. BERQUET.
M. BERQUET est élu avec 121 voix.

Mme GELOT demande une suspension de séance qui est accordée par le Président.

La séance est suspendue à 19h52.

La séance reprend à 20h03.

Le Président expose qu'il a été saisi d'une demande de report de l'élection des vice-présidents 6 à 15 à la prochaine réunion du comité syndical. Aucun accord n'étant trouvé à ce sujet, le Président propose aux membres du comité syndical de procéder à l'élection du 3ème, 4ème et 5ème vice-président, puis de se prononcer sur les deux points suivants :

1- Ajout d'un point à l'ordre du jour
2- Proposition de report de l'élection des vice-présidents 6 à 15 à une séance ultérieure du comité syndical.

Le comité syndical procède à l'élection du 3ème vice-président :
Le Président propose la candidature de Mme GRAVELEAU.
Mme GRAVELEAU est élue avec 123 voix.

Le comité syndical procède à l'élection du 4ème vice-président :
Le Président propose la candidature de M. FASOLIN.
M. FASOLIN est élu avec 125 voix.

Le comité syndical procède à l'élection du 5ème vice-président :
Le Président propose la candidature de M. TEXIER.
M. TEXIER est élu avec 120 voix.

Point n° 1 : Ajout d'un point à l'ordre du jour

Le comité syndical, à la majorité :
POUR : 92 voix
CONTRE : 36 voix
ABSTENTION : 7 voix

Approuve le principe de l'ajout d'un point à l'ordre du jour.

Point n° 2 : Proposition de report de l'élection des vice-présidents 6 à 15 à une séance ultérieure du comité syndical

M. BRIERE, délégué de Magny-les-Hameaux explique son point de vue sur le report de l'élection des autres VP qui n'est pas pertinent selon lui. Il annonce qu'il votera CONTRE.
Mme GELOT explique la demande de report a été soumise car une partie des élus estime ne pas avoir été informée de la liste des VP pressentis.

Le comité syndical, à la majorité :
POUR : 65 voix
CONTRE : 66 voix
ABSTENTION : 4 voix

REFUSE de reporter l'élection des vice-présidents 6 à 15 à une séance ultérieure du comité syndical.

Le Président invite donc les délégués à procéder à l'élection des vice-présidents 6 à 15.

Le comité syndical procède à l'élection du 6ème vice-président :
Le Président propose la candidature de M. GRUFFEILLE.
Mme COUTE présente sa candidature.
M. GRUFFEILLE est élu avec 76 voix (47 voix pour Mme COUTE).

Le comité syndical procède à l'élection du 7ème vice-président :
Le Président propose la candidature de M. NOFERI.
Mme PLAZA présente sa candidature.
M. NOFERI est élu avec 77 voix (40 voix pour Mme PLAZA, 2 voix pour M. MASLARD, 1 voix pour la première adjointe de Morangis).

Le comité syndical procède à l'élection du 8ème vice-président :
Le Président propose la candidature de Mme DEZ.
M. DARMON présente sa candidature.
M. DARMON est élu avec 125 voix (62 voix pour Mme DEZ, 2 voix pour Mme DE BRYAS).

Le comité syndical procède à l'élection du 9ème vice-président :
Le Président propose la candidature de M. PROPONET.
M. LEHOUSSEL présente sa candidature.
M. LEHOUSSEL est élu avec 65 voix (62 voix pour M. PROPONET).

Le comité syndical procède à l'élection du 10ème vice-président :
Le Président propose la candidature de M. MOURET.
Mme CHERET présente sa candidature.
Mme PLAZA présente sa candidature.
M. MOURET est élu avec 68 voix (55 voix pour Mme CHERET, 10 voix pour Mme PLAZA).

Le comité syndical procède à l'élection du 11ème vice-président :
Le Président propose la candidature de Mme EYMARD.
M. LECLERC présente sa candidature.
M. LECLERC est élu avec 78 voix (57 voix pour Mme EYMARD).

Le comité syndical procède à l'élection du 12ème vice-président :
Le Président propose la candidature de M. BAZILE.
M. BAZILE est élu avec 123 voix.

Le comité syndical procède à l'élection du 13ème vice-président :
Le Président propose la candidature de M. BRIERE.
Mme BRAZDA présente sa candidature.
Mme BRAZDA est élue avec 65 voix (54 voix pour M. BRIERE).

Le comité syndical procède à l'élection du 14ème vice-président :
Le Président propose la candidature de M. TAGHIAN.
M. TRICKOVSKI et Mme CHERET présentent leur candidature.
M. TRICKOVSKI est élu avec 72 voix (33 voix pour Mme CHERET, 28 voix pour M. TAGHIAN, 1 voix pour M. BRIERE).

Le comité syndical procède à l'élection du 15ème vice-président :
Le Président propose la candidature de Mme BOURGEOIS.
M. PERRIER présente sa candidature.
Mme BOURGEOIS est élue avec 75 voix (62 voix pour M. PERRIER).

Le Comité syndical,

DECLARE ELUS :

Qualité	**NOM ET PRÉNOM**	**Suffrages obtenus** (en chiffres)
1ère vice-présidente	GELOT SANDRINE	125
2ème vice-président	BERQUET PATRICE	121
3ème vice-présidente	GRAVELEAU MARIE-CHRISTINE	123
4ème vice-président	FASOLIN THIERRY	125
5ème vice-président	TEXIER BERNARD	120
6ème vice-président	GRUFFEILLE JEAN-PAUL	76
7ème vice-président	NOFERI GREGORY	77
8ème vice-président	DARMON REMY	69
9ème vice-président	LEHOUSSEL OLIVIER	65
10ème vice-président	MOURET PIERRE-ALEXANDRE	68
11ème vice-président	LECLERC CHRISTIAN	78
12ème vice-président	BAZILE STEPHANE	123

13ème vice-présidente	BRAZDA JEANNETTE	65
14ème vice-président	TRICKOVSKI IGOR	72
15ème vice-présidente	BOURGEOIS SABINE	75

DECIDE que les membres du Bureau, sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

Le Président félicite les nouveaux élus.

21h04 : départ de Mme HUOT-MARCHAND.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président suspend la séance à 21h06.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL de la VALLÉE DE L'YVETTE S.I.A.H.V.

Le Président,

Dominique BAVOIL

Le Secrétaire de séance,

Alexandre VABRE